



communiqué presse...

• Montreuil, le 1^{er} février 2022/ **La Coordination CGT KEM ONE et la FNIC CGT communiquent...**

Depuis le jeudi 27 janvier jour de la réunion de négociation annuelle sur les salaires, des salariés de KEM ONE se sont mis spontanément en grève à l'annonce de la dernière proposition de la Direction, à savoir, une AG de 2,6 % avec un talon de 80 € principalement, traitant uniquement un seul point des revendications portées pour les salariés.

Le mouvement a mis à l'arrêt 4 des 5 usines du groupe Kem One et s'inscrit, à l'image des grèves dures chez Arkema ou Air Liquide, dans la bataille des salaires qui agite le pays, dans tous les secteurs économiques, depuis plusieurs mois.

Le mouvement s'installe dans la durée, les grévistes demandent la réouverture des négociations.

Pour rappel, les revendications portées par la CGT sont :

- une augmentation de 150 € pour tous,
- le calcul de la prime de poste sur le K300,
- le calcul de la prime d'ancienneté sur le salaire de base,
- l'embauche de tous les CDD occupant des postes organiques.

Au lieu de cela, la Direction générale, face à l'ampleur du mouvement de grève qui a conduit à l'arrêt des installations à Fos Sur Mer, Lavera, Saint-Auban et Saint-Fons envisage « l'arrêt froid » des installations, dans l'objectif évident d'intimider les travailleurs en lutte en engageant, sans le dire, le « lock-out » des usines.

Les salariés et les élus CGT considèrent cette décision de la Direction comme irresponsable, car cela représente une prise de risque pour nos outils de travail et qu'il ferait mieux de revenir à la table des négociations.

Le lock-out est une vieille technique patronale employée pour briser les grèves. Cela consiste à prétendre de ne plus avoir de travail à fournir aux salariés et à demander à l'Etat de se substituer aux employeurs pour verser les salaires via le chômage partiel, dans le seul but de décourager les grévistes et entraîner la peur de l'ensemble des salariés d'une éventuelle fermeture, donc la division dans les rangs des travailleurs.

Il est temps à KEM ONE, comme ailleurs, d'imposer un partage des richesses qui satisfasse pleinement ceux et celles qui travaillent, et donc produisent – a contrario du capitaliste – ces mêmes richesses accaparées, d'une manière ou d'une autre, par le patron et l'actionnaire.

Il est insupportable pour les salariés grévistes de se voir proposer des augmentations qui ne soient pas en rapport avec les résultats mirifiques de l'entreprise.

Il faut rappeler que le groupe industriel a été vendu au fond américain Apollo par son unique actionnaire, Alain de Krassny qui a empoché 630 000 000 euros net.